DÉLIBÉRATION

Convention entre la Ville de Limoges, Limoges Métropole et la Délégation départementale de Haute-Vienne de l'Agence régionale de santé relative à la prise en charge financière du poste de coordination du Contrat local de santé

1 DOCUMENT - *Publié le 26 Avril 2024*

Délibération du 11 avril 2024

15_1.pdf
(.pdf, 208,9 Ko)

TÉLÉCHARGER